

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

OBJET: **Règlement n° 437- 52 - MODIFICATION RÈGLEMENTAIRE –
AGRANDISSEMENT DE LA ZONE P-6 À MÊME LA ZONE R-11
ET AJOUTS D'USAGES DANS LA ZONE R-11**

AVIS est par les présentes donné que lors d'une séance ordinaire de son Conseil tenue le 5 mai 2025, la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover a adopté le règlement n° 437-52 lequel a pour objet une modification réglementaire – Agrandissement de la zone P-6 à même la zone R-11 et ajouts d'usages dans la zone R-11

Ledit règlement a été approuvé par le comité administratif et de planification de la MRC de Drummond lors d'une séance ordinaire tenue le 7 octobre 2025.

Un certificat de conformité a été délivré le 7 octobre 2025, date à laquelle ledit règlement est entré en vigueur.

Tout intéressé peut consulter ledit règlement pendant les heures d'ouverture au bureau municipal situé au 4055, rue Principale à St-Cyrille.

Donné à Saint-Cyrille-de-Wendover, ce 22e jour d'octobre 2025

Signé :



Louise Sísia
Directrice générale et
greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Articles 420 et 431 du Code Municipal)

OBJET: **Règlement n° 437-52 – MODIFICATION RÈGLEMENTAIRE –
AGRANDISSEMENT DE LA ZONE P-6 À MÊME LA ZONE R-11
ET AJOUTS D'USAGES DANS LA ZONE R-11**

Je soussigné, résidant à Drummondville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis en affichant 11 copies aux endroits désignés par le Conseil (Réf. : résolution # 740.05.10) entre 13:00 et 18:00 heures, le 22 octobre 2025, soit :

- Bureau municipal
- Sur le site Web de la municipalité
- Près du kiosque postal - domaine Hébert (rues Bélanger & Guèvremont)
- Près du kiosque postal – domaine des Bouleaux (rues Bernard & Ayotte)
- Près du kiosque postal – domaine du Chevreuil
- Près du kiosque postal – domaine de l'Érablière
- Près du kiosque postal – rue Delage
- Près du kiosque postal – rue des Lupins
- Près du kiosque postal – Parc Gélase
- Bibliothèque municipale – rue Principale
- Aréna municipal – rue Principale

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 22e jour d'octobre deux mille vingt-cinq (2025)

Signé :



Louise Sísia
Directrice générale et
greffière-trésorière